

PRESENTATION DETAILLEE

Conseil d'Agglomération du 10 novembre 2025

Annexe 1

Modification du tableau des emplois permanents de droit public

Emplois permanents - Créations du 10/11/2025

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie(s)	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui, le motif sera mentionné)	Identification de l'emploi (Logiciel RH)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi					
Annexe PREVALEC	Pôle Transition Ecologique	PREVALEC	Agente / Agent de déchèterie	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_00146
			Agente / Agent de collecte	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_00086
			Cheffe / Chef de l'Exploitation, Adjointe / Adjoint au directeur(ice)	Ingénieur	Ingénieur principal	TC	A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer
			Chargée / Chargé de gestion administrative, financière, budgétaire ou comptable	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Rédacteur	TC	C/B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer
			Chargée / Chargé de communication	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer
			Agente / Agent de prévention et de valorisation des bio déchets	Adjoint technique principal de 2ème classe	Technicien	TC	C/B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer
			Agente / Agent de prévention des déchets et qualité du tri	Adjoint technique principal de 2ème classe	Technicien	TC	C/B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer
			Cheffe / Chef d'équipe maintenance de Pré-collecte et Télérelève	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1ère classe	TC	C/B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer
			Agente / Agent de maintenance pré-collecte	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_à créer
Principal	Pôle Développement durable	Aménagement et Habitat Durables	Conseillère / Conseiller énergie	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00762
Principal			Chargée / Chargé de projet Audit énergétique de l'habitat	Technicien principal de 2ème classe	Ingénieur	TC	B/A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00763
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction des Médiathèques	Cadre adjoint au responsable d'équipement	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	Assistant de conservation principal de 2ème classe	TC	B/A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00563
Principal		Direction des Sports	Agente / Agent d'exploitation des équipements sportifs / référent technique	Adjoint technique territorial	Agent de maîtrise	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_00776